Sfax, le 22 April 2022

Note aux Étudiants de M2 SIDATA et ASI

Modalités de Dépôt et de Soutenance des Projets

Il est porté à la connaissance des étudiants de la 2ème année **mastère professionnel Sciences et Ingénierie des Données (SIDATA) et mastère Audit et Sécurité Informatique** que :

- Le dépôt en ligne des rapports de stages aura lieu au plus tard le 21 mai 2022.
- Les soutenances auront lieu du 25 au 28 mai 2022.
- Chaque étudiant doit déposer **une version numérique en version PDF** du rapport de stage sur le site de la FSEGS (et non pas sur la plateforme de l'UVT).
- Chaque étudiant doit déposer **une seule version papier** du rapport de stage au service 2ème cycle, au plus tard le 21 mai 2022, accompagnée des éléments suivants :
 - Un CD contenant le rapport en un seul fichier et en version word.
 - Une autorisation de dépôt dûment remplie et signée par l'encadrant académique.
 - La fiche d'encadrement dûment remplie et signée par l'encadrant académique.
 - Une attestation de stage signée par l'encadrant industriel.
 - Le justificatif du paiement de la deuxième tranche de l'inscription
 - Le talon récupéré du site de la FSEGS attestant l'accomplissement du dépôt électronique.
- La version déposée du rapport est finale.
- Les jurys sont composés de trois enseignants universitaires (Président, rapporteur et l'encadrant académique).
- La participation de l'encadrant de la société au jury est fortement recommandée.
- Le port du masque est obligatoire pour le public assistant à la soutenance.

Les responsables des mastères SIDATA et ASI